

Arrêté

modifiant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié, relatif aux commissions administratives paritaires ;

VU l'arrêté du 12 février 2007 modifié instituant une commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture ;

VU les résultats des élections à la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du 4 décembre 2014,

Arrête :

Article 1er – La composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture, instituée par l'arrêté du 12 février 2007 susvisé, est fixée ainsi qu'il suit :

A – Représentants de l'administration

Membres titulaires

- Monsieur Jean-Pascal FAYOLLE, chef du service des ressources humaines au secrétariat général,
- Monsieur Cédric MONTESINOS, adjoint à la sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Monsieur François BONNET, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,
- Monsieur Patrick WEBER, inspecteur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,
- Madame Sylvie TERRAILLOT, chef de la mission des affaires générales au secrétariat général,
- Madame Nathalie CORNEVIN, chef adjoint du service du personnel de l'Institut national géographique et forestière,
- Monsieur Daniel GUICHERD, directeur adjoint des ressources humaines de l'Institut français du cheval et de l'équitation,
- Madame Simone HAYOT, cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

Membres suppléants

- Madame Laurence VENET-LOPEZ, adjointe au chef du service des ressources humaines au secrétariat général,
- Madame Noémie LE QUELLENEC, sous-directrice de la gestion des carrières et de la rémunération au secrétariat général (SDCAR),
- Monsieur Jean-Louis ROUSSEL, ingénieur général chargé de l'appui aux personnes et aux structures,

- Monsieur Eddy ALLAIN, adjoint à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général,
- Madame Danielle SALZERE, chef du bureau d'administration des personnels au secrétariat général,
- Madame Aleth LEPEE, chargée du développement des ressources humaines, service recrutement, emploi, formation, Institut national de l'information géographique et forestière,
- Madame Anne-Sigrid FUMEY, adjointe à la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général,
- Monsieur Matthias SCHUBEL, chargé de mission auprès de la cheffe du bureau de gestion des personnels de catégorie B et C au secrétariat général.

B - Représentants du personnel

Membres titulaires

Monsieur Frédéric ROY	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	UNSA
Monsieur Jean-Paul THIBAUT	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	CGT
Monsieur Mouhamadi MOUSSA	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	FO
Madame Isabelle THOUAYE	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	UNSA
Monsieur Laurent IDIER	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	FO
Madame Isabelle DEGEMBE	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	CGT
Madame Aline LELEGARD	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	UNSA
Monsieur Jean-Pierre FARKAS	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	FSU

Membres suppléants

Madame Victoire PAROT-MEZEN	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	UNSA
Monsieur Loïc LEPAUMIER	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	CGT
N.	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	FO
Monsieur Christophe MARCUS	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	UNSA
N.	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	FO
Monsieur André ROBINOT	Adjoint technique 1 ^{ère} classe	CGT
Madame Florence BORDE	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	UNSA
N.	Adjoint technique 2 ^{ème} classe	FSU

Article 2 – L'arrêté du 11 mai 2018 fixant la composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard des adjoints techniques du ministère chargé de l'agriculture est abrogé.

Article 3 – Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait, le **20 NOV. 2018**

Pour le ministre, et par délégation,

L'adjoint à la sous-directrice
de la gestion des carrières
et de la rémunération

Emmanuel BOUYER